



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE DES PERSONNES SANS-ABRI



Fédération wallonne
de services d'accueil et d'hébergement
pour personnes en difficultés sociales

L'ARCA EN BREF?

L'ARCA est une **fédération patronale** active sur le territoire Wallon. Elle rassemble des institutions qui ont pour missions **l'accueil, l'hébergement et/ou l'accompagnement** des personnes en difficultés sociales, concernées par **la question du « sans-abrisme »** au sens large. Ces institutions œuvrent dans le respect des droits de l'homme, de la convention internationale des droits de l'enfant et du Titre 2 du CWASS relatif à l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des personnes en difficultés sociales.

L'ARCA et ses membres sont partenaires et construisent ensemble une vision du secteur. Cette vision est partagée par l'ensemble des membres.

L'ARCA est également **partenaire des représentants politiques** et de tout opérateur actif dans les matières liées à sa finalité, dans une **optique d'écoute, de concertation et d'exigence**.

L'ARCA soutient **l'adaptation permanente** des structures en fonction de l'évolution de la société, du public, des politiques et des nouveaux projets. Elle veille à **l'interconnectivité** avec les autres secteurs et les partenaires dans la lignée de ses projets. Elle **fait connaître** auprès des différents partenaires et du grand public le travail et les missions de ses membres. **Elle développe et partage son expertise** en matière d'aide aux personnes sans-abri dans une optique **transversale**.

TABLE DES MATIERES

Table des matières

<u>L'ARCA EN BREF?</u>	<u>2</u>
<u>TABLE DES MATIERES.....</u>	<u>3</u>
<u>L'ARCA: FEDERATION WALLONE.....</u>	<u>4</u>
NOS OBJECTIFS ?.....	5
QUI SONT NOS MEMBRES ?	6
L'ARCA EN QUELQUES CHIFFRES(EN COURS DE CONSTRUCTION)	9
ACTIVITES DE L'ARCA	12
1. INTRODUCTION	12
LA CRISE SANITAIRE PERDURE – DES INONDATIONS BOULEVERSENT	12
2. FORMATION/ECHANGES DE PRATIQUES	12
3. OBSERVATION/CONCERTATION/REFLEXION	14
4. REPRESENTATION.....	18
5. INFORMATION/ COMMUNICATION	20
6. SOLUTIONS ET OUTILS	20
FINANCES	21
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	21

L'ARCA: FÉDÉRATION WALLONNE



Le 31/12/2021,
L'ARCA A 34 ANS!



NOS MEMBRES

- 21 MEMBRES
 - 30 ENTITÉS FÉDÉRÉES
- 1/3 DU SECTEUR



TYPES DE STRUCTURES POUVANT S'AFFILIER

SERVICES D'ACCUEIL, D'ACCOMPAGNEMENT ET/OU D'HEBERGEMENT DU PUBLIC SANS-ABRI

- MAISONS D'ACCUEIL
- MAISONS DE VIE COMMUNAUTAIRE
- ABRIS DE NUIT
- SERVICES D'ACCUEIL DE JOUR
- ...

CONSTITUÉE EN 1987, L'ARCA EST UNE **FÉDÉRATION WALLONNE** REGROUPANT 21 ASSOCIATIONS MEMBRES POUR 30 ENTITÉS FÉDÉRÉES¹. CELLES-CI REPRÉSENTENT **1/3 DES PLACES AGRÉÉES**.

NOS MEMBRES COMPTENT DES **ABRIS DE NUIT**, DES **MAISONS D'ACCUEIL** POUR HOMMES OU POUR FEMMES SOUVENT ACCOMPAGNÉES D'ENFANTS, DES MAISONS POUR FAMILLES, DES **MAISONS DE VIE COMMUNAUTAIRE**, DES MAISONS EN MILIEU URBAIN OU EN MILIEU RURAL, DES APPARTEMENTS SUPERVISÉS, DES **SERVICES D'ACCUEIL DE JOUR**, ETC.

L'ARCA EST UN ORGANE DE **COLLABORATION, DE COORDINATION, DE REPRÉSENTATION ET D'ÉCHANGES** ENTRE/DE SES MEMBRES, CEUX-CI UNISSANT LEURS EFFORTS POUR UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ DE LEUR TRAVAIL EN FAVEUR DES BÉNÉFICIAIRES. EN EFFET, CES INSTITUTIONS SOUHAITENT, À TRAVERS L'ARCA, DÉVELOPPER DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES, IMAGINER ET RÉALISER DES INITIATIVES EN VUE D'AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DE LA PERSONNE EN SITUATION DE SANS-ABRI.

L'ACTION DE L'ARCA SE SITUE À DEUX NIVEAUX :

- **INTERNE :**
 - PRISE EN COMPTE de l'avis de chaque membre
 - FORMATIONS/ÉCHANGES de pratiques pour les travailleurs
 - GROUPE DE TRAVAIL pour étudier les problèmes auxquels sont confrontés les membres sur le terrain
 - AIDE À LA GESTION des institutions
 - RECHERCHE ET DIFFUSION D'INFORMATIONS liées au secteur
 - ...
- **EXTERNE :**
 - **REPRÉSENTATION** des membres auprès des pouvoirs publics, des instances subsidiaires, des différents partenaires et services sociaux publics et privés concernés par l'aide aux personnes en difficultés sociales.
 - **COLLABORATIONS** avec les différents partenaires, secteurs connexes dans une volonté de transversalité
 - ...

¹ Une entité désigne ici un service agréé (ou en voie de l'être) en tant qu'abri de nuit, accueil de jour, maison d'accueil ou maison de vie communautaire.



MISSION 1

PROMOUVOIR LE SECTEUR



MISSION 2

SOUTIEN A LA GESTION DES INSTITUTIONS MEMBRES



MISSION 3

EVOLUTION DU SECTEUR ET DES PRATIQUES



MISSION 4

COLLABORATION ET TRANSVERSALITE



MISSION 5

MAINTENIR ET DÉVELOPPER LA FÉDÉRATION

NOS OBJECTIFS ?

- **PROMOUVOIR ET DÉFENDRE** LES INTÉRÊTS DES SERVICES MEMBRES ET DES PERSONNES QU'ELLES ACCUEILLENT, EN TENANT COMPTE DE LEUR AUTONOMIE ET DE LEURS SPÉCIFICITÉS, DANS UN ESPRIT DE PARTENARIAT.
- **DEVELOPPER UNE APPROCHE TRANSVERSALE** DE L'AIDE AU PUBLIC SANS-ABRI
- **SENSIBILISER** LES INSTANCES PUBLIQUES ET PRIVÉES, LA POPULATION, AUX DIVERSES PROBLÉMATIQUES LIÉES AUX SANS-ABRI ET À L'EXCLUSION.
- IMAGINER ET RÉALISER DES **INITIATIVES EN VUE D'AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE** DE LA PERSONNE EN SITUATION DE SANS-ABRI.
- ÊTRE UN **LIEU D'ÉCHANGE** DES PRATIQUES ET PHILOSOPHIES DE TRAVAIL DES DIFFÉRENTS SERVICES DU SECTEUR ET PLUS PARTICULIÈREMENT DES MEMBRES.
- APPORTER **UNE AIDE DANS LA GESTION DES INSTITUTIONS** MEMBRES (INFORMATION/DOCUMENTATION, CONSEILS, ACHATS GROUPÉS, ETC.).
- **ORGANISER DES ÉVÉNEMENTS** (RENCONTRES, COLLOQUES, JOURNÉES D'ÉTUDE) SUR DES THÈMES EN LIEN AVEC LE SECTEUR et SUR BASE DES PRÉOCCUPATIONS DE TERRAIN.
- **REPRÉSENTER SES MEMBRES ET LEURS BÉNÉFICIAIRES** AUPRÈS DES AUTORITÉS POLITIQUES ET DES ORGANISMES CONCERNÉS.
- **NOUER LES CONTACTS NÉCESSAIRES AVEC LES POUVOIRS PUBLICS** COMPÉTENTS (RÉGION WALLONNE, COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, C.P.A.S., PROVINCES ET VILLES) ET TOUT ORGANISME PRIVÉ CONCERNÉ.

AVEC LA **COLLABORATION ACTIVE** DE SES MEMBRES DONT CHACUNE DES VOIX EST PRISE EN COMPTE, L'ARCA POURSUIT CES OBJECTIFS, DANS LA MESURE DE SES MOYENS, DANS LE BUT DE FOURNIR DANS DES CONDITIONS OPTIMALES UN SERVICE DE QUALITÉ AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉS SOCIALES, HOMMES ET FEMMES ACCOMPAGNÉES OU NON D'ENFANTS.

QUI SONT NOS MEMBRES ?

Mise à jour le 31/12/2021

MAISONS D'ACCUEIL



- 9 MOIS DE SEJOUR
- ACCOMPAGNEMENT GLOBAL SUR MESURE
- EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE
- PUBLICS SPECIFIQUES SELON LE PROJET
- INDIVIDUEL ET/OU COLLECTIF
- 24/24 – 7J/7

ASBL Sans Logis – MA pour femmes & enfants

rue Bassenge, 46 à 4000 Liège
Tel : 04/222.13.55
Mail : accueil.femmes@sans-logis.be
Site : www.sans-logis.be
Hébergement pour femmes seules ou avec enfants
Places : 48



ASBL Le Tournesol – MA

Rue Jules Steinbach, 1 à 4960 Malmédy
Tel: 080/64.37.34
Mail: asbl.letournesol@gmail.com
Site: <http://letournesolma.be/>
Héberg. pour femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants
Places : 21



L'Accueil

rue de Hodimont, 276-278 à 4800 Verviers
Tel: 087/31.07.10
Mail: info@accueil-asbl.be
Site : www.accueil-asbl.be
Hébergement pour femmes seules ou avec enfants
Places : 51



La Maison Marie-Louise

rue Sainte Anne, 20 à 4800 Verviers
Tel : 087/30.79.10
Mail: maisonmarielouise@maisonmarielouise.be
Site: /
Héberg. ind. ou com. pour hommes et familles
Places : 96



Le 26

rue de Montigny, 26 à 6000 Charleroi
Tel : 071/32.48.98
Mail: info@le26.social
Site : <https://le26.social>
Hébergement pour femmes seules ou avec enfants
Places : 73



Les 4 vents

Rue des Choraux 17 à 1400 Nivelles
Tel : 06/721.70.04
Mail : direction@asbl-les4vents.be
Site : www.asbl-les4vents.be
Hébergement pour tout public
Places : 59



Thaïs

rue Pierreuse, 31 à 4000 Liège
Tel : 04/223.74.28
Mail : thais@asblthais.org
Site : www.asblthais.org
Héberg. individuel pour adultes seuls ou familles
Places : 29



ASBL Sans Logis – MA pour hommes & familles

Rue Saint-Laurent, 172 à 4000 Liège
Tel : 04/226.32.72
Mail : accueil.hommes@sans-logis.be
Site : www.sans-logis.be
Héberg. ind. ou com. pour hommes et familles
Places : 64



Aux Chênes de Mambré

Rue Albert, 33 à 7540 Tournai
Tel: 069/22.91.41
Mail: chenesdemambre@gmail.com
Site : <https://phdermaux.wixsite.com/aux-chenes-de-mambre>
Héberg. pour hommes et femmes, avec ou sans enfants
Places : 28



La Maison Familiale

rue de l'Hôtel Communal, 97 à 4460 Grâce-Hollogne
Tel : 04/233.60.58
Mail : maison-familiale@hotmail.com
Site : www.maison-familiale.be
Hébergement individuel pour hommes
Places : 44



La Traille

rue Joseph Wauters, 19 à 4480 Engis
Tel: 04/275.47.50
Mail: direction@latraille.be
Site : /
Héberg. Individuels pour F seules ou avec enfants
Places : 32



Le DLAFI*2 du CPAS de Peruwelz – La Traverse

rue du château, 5 à 7603 Bonsecours
Tel: 069/77.90.39
Mail: Traverse.Peruwelz@publilink.be
Site : /
Héberg. pour H et F, avec ou sans enfants
Places : 33



Sûrya

rue Rouveroy, 2 à 4000 Liège
Tel : 04/232.40.30
Mail: direction@asblsurya.be
Site : www.asblsurya.org
Hébergement pour victimes de la traite et du trafic international des êtres humains.
Places : 16



² * Dispositif de Logements d'Autonomisation Familiale et Individuelle (DLAFI)

MAISONS DE VIE COMMUNAUTAIRE



- ACCOMPAGNEMENT ET HEBERGEMENT DE PLUS LONGUE DUREE
- APRES SEJOUR EN MA

ABRIS DE NUIT



- EN HIVER OU TOUTE L'ANNEE
- LITS POUR LA NUIT

SERVICES D'ACCUEIL DE JOUR



- NOUVELLE RÉGLEMENTATION EN PERSPECTIVE
- ACCUEIL GRATUIT ET INCONDITIONNEL
- SERVICES DE BASE : ESPACE COMMUNAUTAIRE, SANITAIRES, CASIERS, LESSIVES, ACCOMP.

A.S.B.L. Sans Logis – MVC

Rue Saint-Laurent, 172 à 4000 Liège
Tel : 04/226.32.72
Mail : accueil.hommes@sans-logis.be
Site : www.sans-logis.be
Héberg. ind. ou com. pour hommes et familles
Places : 17



Aux Chênes de Mambré

Rue Albert, 33 à 7540 Tournai
Tel: 069/22.91.41
Mail: chenesdemambre@gmail.com
Site : /
Héberg. pour hommes et femmes, avec ou sans enfants
Places : 48



La Maison Familiale

rue de l'Hôtel Communal, 97 à 4460 Grâce-Hollogne
Tel : 04/233.60.58
Mail : maison-familiale@hotmail.com
Site : www.maison-familiale.be
Hébergement individuel pour hommes
Places : 34



La Maison Marie-Louise

rue Sainte Anne, 20 à 4800 Verviers
Tel : 087/30.79.10
Mail: maisonmarielouise@maisonmarielouise.be
Site : /
Héberg. ind. ou com. pour hommes et familles
Places : 31



Le DLAFI*³ du CPAS de Peruwelz—L'autre-Rive 33 (MA) + 16 (MVC) pl. agréées

rue du château, 5 à 7603 Bonsecours
Tel: 069/77.90.39
Mail: Traverse.Peruwelz@publilink.be
Site : /
Héberg. pour H et F, avec ou sans enfants
Places : 16



L'Abri de nuit de Liège

rue Sur-la-Fontaine, 106 à 4000 Liège
Tel : 04/237.00.57
Mail: abridenuitliege@gmail.com
Site : /
Abri de nuit
Places : 30



L'Abri de nuit de Verviers

rue Ortman Hauzeur, 39 à 4800 Verviers
Tel : 087/35.21.21
Mail: serafina.fortuna@cpasverviers.be
Site : /
Abri de nuit
Places : 5

Opération Thermos Liège

rue Chevaufosse, 80 à 4000 Liège
Tel : 04/221.41.03
Mail : contact@thermosliege.be
Site : <http://thermos.dphi.be>
Distribution de repas et abri de nuit
Places : 24



Un toit pour la nuit

rue du Molinay, 28 à 4100 Seraing
Tel : 04/388.06.25
Mail: laetitia.abridejour@hotmail.fr
Site : /
Abri de nuit
Places : 12



Abri de jour de Liège

rue Morinval, 27 à 4000 Liège
Tel : 04/223.06.90
Mail: abridejour@hotmail.com
Site : /



Accueil Botanique

rue de l'Évêché, 12 à 4000 Liège
Tel : 04/221.28.80
Mail: clssbota@gmail.com
Site : www.clss.be



Accueil de jour de la ville de Huy

Grand'Place 1 à 4500 Huy
Tel : 085/23.05.05
Mail: mireille.dalessandro@huy.be
Site : /



ASBL Sans Logis – Accueil de soirée « Amon nos hôtes »

rue Saint-Laurent 174 à 4000 Liège
Tel : 04/225.99.19
Mail: frederic.svensden@sans-logis.be
Site : www.amon-nos-hotes.be



CAAT ASBL

rue du Biézet, 2 à 7600 Péruwelz
Tel : 069/77.05.74
Mail: contact@caat-projetfreedom.be
Site : www.caat-projetfreedom.be



Opération Thermos

rue Volière 1 à 4000 Liège
Tel : 04/221.41.03
Mail: info@thermos-liege.be
Site : www.thermos-liege.be



³ * Dispositif de Logements d'Autonomisation Familiale et Individuelle (DLAFI)

Ouvre-boîtes

rue Aux souris, 7 à 1400 Nivelles
Tel : 067/84.00.37
Mail: veronique.thibaut@ouvre-boites.be
Site: www.ouvre-boites.be



Un toit pour la nuit – Abri de jour

rue Morchamps, 37 à 4100 Seraing
Tel : 04/269.40.22
Mail: laetitia.abridejour@hotmail.fr
Site: www.untoitpurlanuit-seraing.be



BON A SAVOIR!

7

7 NOUVEAUX
SERVICES
MEMBRES À
L'ARCA

- 7 NOUVEAUX SERVICES MEMBRES ONT REJOINT L'ARCA EN 2021
- 4 MAISONS D'ACCUEIL MEMBRES SONT EGALEMENT APL
- DIVERS MEMBRES ONT DÉVELOPPÉ D'AUTRES SERVICES EN LEUR SEIN : MAGASINS DE SECONDE MAIN, SERVICE D'INSERTION SOCIAL,...
- L'ENSEMBLE DES SERVICES COLLABORENT ENTRE EUX ET AVEC DE NOMBREUX AUTRES ACTEURS/OPERATEURS DE TERRAIN

L'ARCA EN QUELQUES CHIFFRES

(EN COURS DE CONSTRUCTION ⁴)

- L'ARCA représente **21 associations membres**, déclinées en **30 entités/agréments** du secteur de l'accueil et de l'hébergement des personnes en difficultés sociales.
- Les associations membres de l'ARCA comptent au total **811 places d'hébergement agréées**, plus de **30% de la capacité d'hébergement wallonne** (30% des MA, 50% des MVC et 31% des AN) et **7 services d'accueil de jour** sur 17.
- Tenant compte que les abris de nuit n'accueillent pas d'enfants et que les maisons de vie communautaire hébergent majoritairement des hommes, voici la répartition des différents types de public pour l'ensemble des structures d'hébergement (MA, MVC et AN)



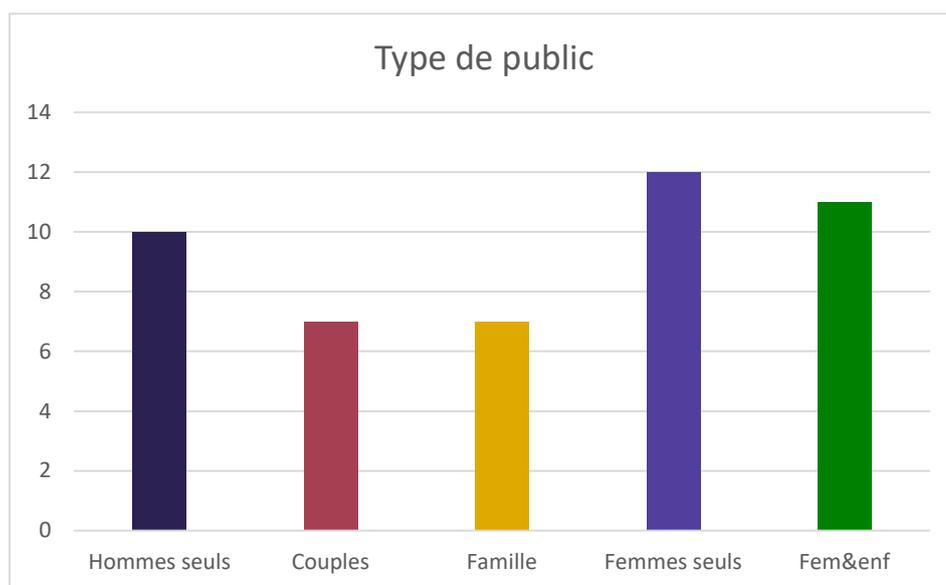
**811 PLACES
AGREES
1/3 DU SECTEUR**



± 200 ETP



**200 000
NUITEES/AN**



- En 2020, les associations membres de l'ARCA employaient plus de **200 ETP** (Equivalents Temps Plein) liés aux missions de leur agrément.
- De manière générale, elles assurent plus de **200 000 nuitées/an** et accueillent plus de **4000 personnes**.
- En 2021, l'ARCA avait **34 ans d'histoire et d'expériences**
- À l'heure actuelle, l'ARCA fonctionne avec **1,25 ETP**, capacité clairement insuffisante par rapport aux besoins rencontrés.

⁴ N'ayant pas toutes les données pour l'année 2021, certaines datent de 2020.

EN 2021, L'ARCA
A PARTICIPÉ OU
ORGANISÉ...



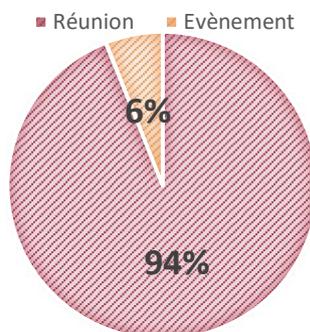
133 RÉUNIONS/ ÉVÈNEMENTS

- AVEC NOS MEMBRES
- AVEC LE CABINET, L'ADMINISTRATION
- AVEC NOS PARTENAIRES SECTORIELS ET INTERSECTORIELS
- ...

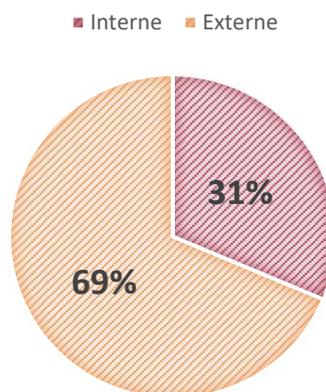


L'ARCA S'EST
RÉINVENTÉE EN
DIGITAL !

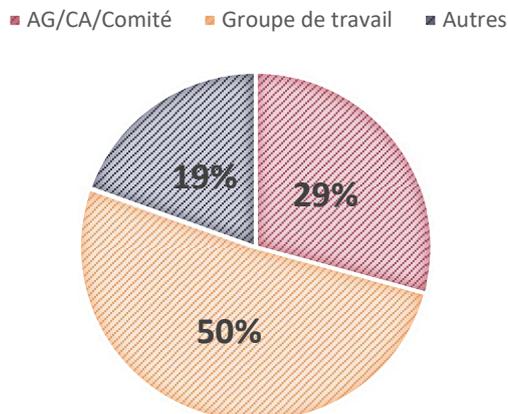
RÉUNIONS ET ÉVÈNEMENTS



INTERNE OU EXTERNE À L'ARCA



TYPES DE RÉUNIONS INTERNES





Wallonie

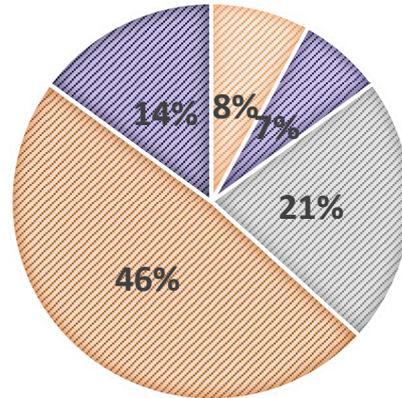
**LA RW EST L'UN
DES PRINCIPAUX
PARTENAIRES DE
L'ARCA !**



**LA CRISE
SANITAIRE A
FORTEMENT
INFLUENCÉ LA
NATURE ET LES
SUJETS DE NOS
RENCONTRES EN
2020. CETTE
PRÉOCCUPATION
A PERDURÉ EN
2021, MAIS DE
MANIÈRE PLUS
MODÉRÉE.**

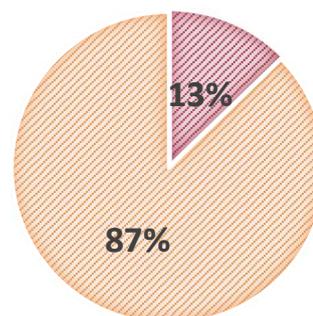
TYPES DE RÉUNIONS EXTERNES

- Interfédération/intersecteur/transversalité
- Evènement (TR,...)
- Réunions avec partenaires
- Représentation (Cabinet, Adm, CESE...)
- Autres



PROPORTION RÉUNION COVID-19

- Réunions liée COVID-19
- Réunion non spécifique COVID-19



ACTIVITÉS DE L'ARCA

1. INTRODUCTION

LA CRISE SANITAIRE PERDURE – DES INONDATIONS BOULEVERSENT

L'année 2020 a été une année particulière. Tous les projets ont été bousculés par la crise sanitaire qui a surpris notre pays début mars. Nous avons dû faire face à celle-ci et nous réadapter au fur et à mesure de son évolution. **Le plan d'action 2020 prévu en début d'année n'a pas pu être poursuivi tel que nous l'avions envisagé.** La majorité des projets ont été suspendus, voire annulés.

En outre, en tant que fédération, il était de notre devoir de soutenir nos membres qui rencontraient de nombreux bouleversements, plongés dans l'inconnu et dans l'incapacité de prévoir l'avenir, dans l'obligation de réajuster presque quotidiennement leurs pratiques en cherchant le juste équilibre entre la poursuite de leurs missions et la protection des hébergés et du personnel. L'ARCA a été un acteur clé dans la gestion de la crise sanitaire avec ses membres.

Nous avons réalisé cet objectif à différents niveaux :

- Assurer **l'interface entre le politique, les partenaires et nos membres.**
- **Centraliser et diffuser** l'information relative à la crise auprès de nos membres.
- Organiser **l'échange** entre nos membres.
- Développer des **outils et des services** pour faciliter leur travail.

Cette crise nous a également amené à **réinventer nos pratiques** et nous approprier de nouveaux outils de communication. En effet, basé essentiellement sur la rencontre, le travail de notre fédération s'est réorganisé au travers d'écrans d'ordinateur.

En 2021, même si la vie a repris son cours et les projets ont redémarré, ils ont été clairement perturbés par les différentes vagues de la crise. D'autre part, en juillet 2021, des inondations ont ravagé une partie de la Wallonie, des milliers de personnes se sont retrouvées sans-abri pour une durée temporaire et malheureusement parfois plus longue. Des institutions membres de l'ARCA ont été touchées. La fédération a essayé d'apporter son aide, malgré ses moyens limités.

2. FORMATION/ECHANGES DE PRATIQUES

A. LES ATELIERS DE L'ARCA

Les Ateliers de l'ARCA sont **un cycle de 4 évènements**, à destination initialement des professionnels des structures d'hébergement membres de la fédération. Ils ont pour objet d'offrir à chaque participant l'occasion de prendre du recul sur sa pratique, de réfléchir aux méthodes utilisées, de considérer les difficultés



L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE PERDURE EN 2021



**LES ATELIERS DE
L'ARCA, UN
NOUVEAU
CONCEPT EN 4
SÉANCES POUR
TRAVAILLER EN
PROFONDEUR
UNE
PRÉOCCUPATION
DE TERRAIN !**

rencontrées, de découvrir les spécificités de chaque structure, mais aussi d'échanger les « bonnes idées » et les « bons plans », et par ailleurs d'obtenir des réponses aux questions que l'on se pose via des personnes ressources et l'interventions d'experts. Ces moments permettent également à tous les travailleurs présents d'apprendre à mieux se connaître en vue de faciliter les contacts et les échanges professionnels et de favoriser le travail en réseau.

Le thème du cycle est proposé sur base des demandes des intervenants sociaux.

Les 2 premiers événements traitent le sujet de telle manière à faire émerger et mettre en évidence les difficultés, les freins rencontrés par les professionnels et ce qui nécessite une analyse plus approfondie et l'apport d'experts. À l'issue des deux rencontres, l'ARCA organise un **colloque** à destination des travailleurs du secteur et des partenaires. Celui-ci aborde le cœur de la problématique déterminée lors des deux premiers événements.

Le premier cycle des Ateliers de l'ARCA étaient consacrés à la question du **projet d'accompagnement**. Le colloque était prévu le **21 avril 2020** et avait pour titre « *Quand les "demandes" en maison d'accueil ne se rencontrent pas... Et moi, travailleur social dans tout ça ?!?* ». En effet, il avait été mis en évidence lors des 2 séances précédentes que la plus grande difficulté des travailleurs résidait dans la gestion des demandes divergentes entre l'institution/la réglementation, l'hébergé et l'intervenant social.

Suite à la crise sanitaire, le colloque a été reporté une première fois en novembre 2020, puis à nouveau en juin 2021. Il n'a pu avoir lieu à ces dates et se déroulera finalement le 22 mars 2022. Chaque report est chronophage. Il nécessite d'annuler tous les préparatifs, de convenir d'une nouvelle date avec les intervenants et la salle, de trouver à l'occasion de nouveaux intervenants car certains ne sont plus disponibles aux dates proposées...

D'autre part, afin de maintenir la motivation des participants, d'assurer le lien entre la 2^{ème} séance et le colloque et de profiter du temps qui s'est imposé à nous pour l'organisation du colloque, nous avons organisé, en septembre 2021, une rencontre intermédiaire en vue de préparer le colloque avec les participants aux Ateliers de l'ARCA.

B. ASSURER LA FORMATION CONTINUE DES TRAVAILLEURS EN FONCTION DE L'ACTUALITÉ ET DE LA DEMANDE DES MEMBRES

Dans son plan d'action, l'ARCA garde toujours une place pour l'organisation d'événements ponctuels en lien avec l'actualité et la demande des travailleurs. Son objectif est d'être au plus près des préoccupations de ses membres. Alors qu'**en 2020, le focus a été mis sur la gestion de la crise sanitaire**, qui n'a laissé aucune place à la prise de recul, la formation et l'échange de pratiques, **l'année 2021 fut l'année des plans de relance et des réformes**. La fédération s'est donc focalisée essentiellement sur la réflexion en lien avec ces projets wallons et européens.



**2021
ENTRE CRISE
SANITAIRE
ET
PLANS DE
RELANCE**

3. OBSERVATION / CONCERTATION / REFLEXION

L'ARCA se veut être une **fédération en constante réflexion** dans une perspective d'amélioration de l'aide apportée aux personnes sans-abri. Il est essentiel de nourrir les réflexions d'apports extérieurs tant théoriques que pratiques par le biais, entre autres, d'ouvrages, revues sociales, de conférences, colloques, etc. Dans cette optique, la fédération est abonnée à la revue « L'Observatoire », etc. **Elle rencontre et collabore également avec des acteurs de terrain en lien avec le secteur** en vue de favoriser l'information, la concertation, les collaborations, les mutualisations, le soutien, les échanges, la création de projets, etc.

De nombreuses thématiques font l'objet d'observations, concertations et réflexions plus ou moins approfondies : l'accompagnement spécifique des jeunes 18 – 25 ans, la santé mentale au sein de nos structures, les femmes victimes de violences conjugales,...

A. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL VERS ET DANS LE LOGEMENT

L'**accès au logement** et le **maintien** dans celui-ci font partie des enjeux essentiels de l'aide aux personnes sans-abri et présentent de nombreux freins. Cette réalité entraîne des séjours en maisons d'accueil de plus en plus longs, des ménages maintenus dans le système de l'urgence pourtant capables d'être autonomes, des retours dans le circuit de l'aide aux personnes sans-abri parce que la stabilisation dans le logement n'a pas été assurée, etc. Cette thématique est donc au centre des préoccupations de l'ARCA qui défend l'idée de **dresser des ponts entre le secteur du logement et celui de l'hébergement**, de développer une **approche globale** et **transversale** de l'aide aux personnes en difficultés sociales.

C'est dans cette dynamique que l'ARCA a rencontré la **fédération des APL** (RAPeL), afin d'envisager des collaborations et un rapprochement intersectoriel. Ont été associés ultérieurement aux rencontres l'AMA et l'UWAIS (fédération des AIS).

Après de nombreuses réunions d'échanges et de réflexion, nos 4 fédérations ont décidé d'agir à **2 niveaux** :

1. **Au niveau macro** : déterminer un **langage commun** pour :
 - **Favoriser la bonne connaissance de chaque secteur** et de ses spécificités (du point de vue des missions, des limites, de la complémentarité et de la législation).
 - Engager une **transversalité de travail à l'échelle macro** : comment les différents secteurs peuvent-ils être complémentaires ? Quels ponts dresser entre eux ?
 - **Valoriser politiquement la spécificité** des différents secteurs, la



**DRESSER DES
PONTS ENTRE
LE SECTEUR DU
LOGEMENT ET
DE L'ACTION
SOCIALE EST
UN ENJEU
MAJEUR**

nécessité de collaborer et le besoin de subsides (entre autres par des données chiffrées).

2. **Au niveau micro** : dynamiser les énergies locales et **favoriser l'échange et les collaborations** sur le terrain.

En 2019, Ces réunions « inter-fédération » ont abouti à l'élaboration d'un **mémoire commun** ayant pour objectif de faciliter, d'améliorer les collaborations intersectorielles et d'engager la transversalité entre nos secteurs à un niveau politique.

En 2020, il était question de **réunir autour de la table tous les partenaires de l'action sociale et du logement**, concernés par la question de la lutte contre le sans-abrisme en vue de développer une approche globale et concertée de la problématique. Une note a été rédigée à cette fin et une première rencontre était prévue en mars. Nous souhaitons en outre élaborer un projet qui avait pour objectif de redynamiser les interactions locales. Ces projets n'ont pas pu voir le jour à la suite de la crise sanitaire.

En 2021, portés par la volonté politique de sortie du sans-abrisme, l'« inter-fédération » dont nous sommes membre fondateur s'est réuni à 5 reprises en vue d'organiser cette concertation intersectorielle et de mobiliser financièrement et activement les 2 ministres compétents (logement et action sociale), l'objectif étant de rédiger un cahier de recommandations en perspective de l'observatoire et du décret « sans-abrisme ». Nous avons été suivi et soutenu par la Ministre de l'Action sociale, malheureusement avec les inondations, le Ministre du Logement n'a pas été en mesure de nous apporter son soutien. Nous espérons que ce sera le cas en 2022 et que nous pourrions poursuivre ce projet ambitieux de transversalité.

B. LES ENFANTS AU SEIN DES STRUCTURES D'HÉBERGEMENT POUR ADULTES



LES MA SONT UN ACTEUR CLÉ DANS LE MAINTIEN DE LA STRUCTURE FAMILIALES DU PUBLIC « SANS-ABRIS »

Les enfants représentent actuellement 1/3 du public accueilli en maison d'accueil. Plus précisément, en 2019, la proportion d'enfants hébergés représentait 36% de la totalité du public, c'est-à-dire 2329 enfants pour 4222 adultes.

Les maisons d'accueil (MA) pour personnes en difficultés sociales sont les seules structures d'hébergement qui permettent le maintien des familles fragilisées et sans logement. Si ces institutions n'existaient pas, de nombreux enfants se retrouveraient éloignés de leur parent(s), placés dans un service résidentiel pour jeunes ou en familles d'accueil, souffrant de la perte du lien avec son (ses)parent(s). Or, de nombreuses études ont pu démontrer, que tant que le lien n'est pas toxique entre un parent et son enfant, il était préférable de le maintenir dans l'intérêt de ce dernier.

Si la mission de départ du secteur de l'hébergement des personnes en difficultés sociales était d'accompagner les adultes, la croissance significative du nombre

d'enfants en maison d'accueil nous pousse à nous interroger sur la pertinence des pratiques et des cadres institutionnels actuels qui ont évolué, bon gré ou mal gré, empiriquement avec leur public, et sur le rôle que peuvent jouer le secteur et les professionnels dans l'accompagnement de ces familles.

Le passage en maison d'accueil est une étape transitoire de vie pour les familles accueillies. L'hébergement en MA leur offre un abri, un endroit où se poser, une écoute, un soutien et un accompagnement, mais leur impose également diverses contraintes/difficultés, propres ou non à la structure, telles le respect d'un règlement d'ordre intérieur, la vie en collectivité, la réalisation d'un projet d'accompagnement individualisé, la proximité avec des personnes souffrants de problématiques très variées, le poids de la triangulation « parents – enfants – professionnels/autres hébergés », etc.

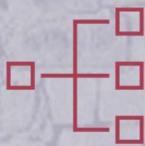
L'hébergement en MA est un outil d'accompagnement précieux, mais comment l'utiliser au mieux ? Comment accompagner ces familles afin qu'elles puissent donner une orientation positive à leur vie ? Quelles sont les conséquences de l'hébergement des enfants au sein d'institutions pour adultes en difficultés sociales ? Comment favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant ? Quel rôle les intervenants jouent-ils ou doivent-ils jouer ? ...? Cette thématique est source de nombreuses préoccupations dans le giron des professionnels du secteur. Pour répondre à celles-ci, l'ARCA avait mis en place un groupe de travail, composé d'intervenants sociaux (éducateurs, psychologue, AS, coordinateur) relevant d'institutions membres de la fédération et de l'équipe permanente de celle-ci. Ce groupe avait pour objectifs de trier les questions relatives à ce sujet, de les prioriser et déterminer les projets à mettre en place pour y répondre.

Initier une recherche s'est présenté comme une évidence. En effet, il s'avère que le secteur est en demande d'un éclairage scientifique sur ses pratiques afin de dégager des outils et des recommandations à destination des professionnels et des représentants politiques.

Déployée avec le soutien de la Région Wallonne et en partenariat avec trois professeurs de l'Université de Liège ainsi que le relais social urbain verviétois, notre recherche comprend **3 phases – exploratoire, analytique, pratique/de diffusion – et 3 axes différents, croisant les approches sociologique et psychologiques :**

1. **Volet sociologique/partenaire** : Jean-François Guillaume/faculté de sociologie (Uliège) / **focus sur le travailleur social et le cadre réglementaire** : 20 étudiants ont exploré l'angle sociologique de la demande de nos travailleurs et ont rédigé un rapport faisant état de conclusions quant à la réalité institutionnelle du travailleur social dans son soutien à la parentalité, en regard du cadre réglementaire qui régit les missions des maisons d'accueil. Ces conclusions sont basées sur l'analyse de notre réglementation, la rencontre avec des professionnels du secteur (11MA) et la confrontation de leurs expériences avec des théories scientifiques relevant de la sociologie.

→ **En cours de vulgarisation/réflexion sur le développement d'outils**



**UNE
RECHERCHE
TRANSVERSALE
EN 3 VOLETS
INITIÉE EN
2018**

2. **Volet psychologique/partenaire** : Marie Stiévenart (Uliège)/faculté de psychologie – service clinique et psychopathologie de l’enfant / **focus du travailleur social et du parent sur le développement de l’enfant et son comportement** : Une récolte de donnée a été effectuée en 2018-2019 avec la collaboration de la majorité des MA présente en RW : **27 maisons sur 43 ont participé – 60 familles et 75 enfants de 2 à 12 ans**. Les travailleurs sociaux ont participé activement à remplir ces données.

Les données ont été encodées et de premières analyses ont été effectuées en 2019. Etant donné la richesse du contenu à traiter, nous souhaitons approfondir les croisements et les analyses de Marie Stiévenart. Mais la crise sanitaire nous a détourné de cet objectif.

Voici le type de données auxquelles nous pouvons nous attendre :

- **Objectiver les réalités institutionnelles** : profils des maisons qui accueillent les familles
 - **Objectiver le profil des familles** : composition, parcours, antécédents, types de problématiques
 - **Croiser les regards des intervenants sociaux et des parents** sur le développement de l’enfant
 - Comparer l’anamnèse avant l’entrée en MA à ce qui se passe pendant le séjour
 - Répondre à la question : y a-t-il un impact positif/négatif/aucun du passage en maison d’accueil sur le comportement de l’enfant via les différents temps de remplissage des questionnaires CBCL pour chaque enfant.
 - En fonction de ces points : **dégager des conclusions/recommandations/guidelines/outils à destination des professionnels**, des gestionnaires institutionnels et des responsables politiques dans le soutien à la parentalité de ce public spécifique qui séjourne pour un temps donné dans nos structures.
3. **Volet psychologique/partenaires** : Fabienne Glowacz (Uliège)/faculté de psychologie - Psychologie de la délinquance, des inadaptations sociales et des processus d'insertion - adaptation, Résilience et Changement (ARCH) et Sandrine Conradt (RSUV) / **croisement entre les pratiques institutionnelles en termes de soutien à la parentalité et le vécu du parent**.

Fabienne Glowacz a supervisé le travail d’une mémorante qui a consacré **deux années scolaires** à l’approfondissement de notre question. Une recherche théorique sur les pratiques parentales de façon générale et dans nos contextes institutionnels avec le type de public que nous rencontrons ainsi qu’un stage dans plusieurs de nos institutions membres ont permis de réaliser un ensemble de questionnaires à faire passer aux institutions, aux travailleurs, puis aux parents.

La crise sanitaire a compromis certains résultats et un mémoire a été rendu faisant état des pratiques en regard des réponses des travailleurs. La partie consacrée aux parents reste à développer.

En 2021, nous avons consacré notre énergie à frapper aux portes de divers pouvoirs subsidiaires/sources de financement, convaincus de l'intérêt de cette recherche pour le secteur et de la nécessité de réels moyens pour obtenir des résultats de qualité. Cet investissement a porté ses fruits : la recherche est à présent soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles (cabinet Glatigny – Aide à la jeunesse), ainsi que par Viva For Life. Grâce à cet acharnement pour trouver des fonds, cette recherche pourra être poursuivie en 2022 et un.e chargé.e de recherche pourra être engagé.e.



LES ABRIS DE NUIT SONT EN DEMANDE DE RENCONTRES SPECIFIQUES A LEUR ACTIVITÉ !



UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR LES SERVICES D'ACCUEIL DE JOUR !



L'ARCA SE VEUT ETRE UN ORGANE DE CONCERTATION ENTRE :

- LE TERRAIN
- LES SECTEURS TRANSVERSAUX
- LES POLITIQUES

C. ABRIS DE NUIT – DE L'URGENCE A L'INSERTION

Sur la base d'une demande de nos membres « abri de nuit » d'échanger avec d'autres pairs de la région wallonne, l'ARCA a organisé, en février 2020, une rencontre en début d'année pour mettre en évidence les difficultés actuelles du secteur et stimuler les réflexions. Chaque abri de nuit est confronté à des questions singulières liées au type d'accueil particulier qu'il développe. Ces questions ne peuvent être abordées que dans le cadre d'une rencontre spécifiques aux abris de nuit qui sont la plupart du temps isolés dans leur réalité quotidienne, déjà par le simple fait de travailler en horaire décalé par rapport aux autres services d'aide.

Une série de préoccupations communes ont été dégagées, propres au fonctionnement des AN, aux divers publics accueillis, aux moyens dont ils disposent, etc. Le souhait de se revoir pour approfondir ensemble ces différents points d'attention était partagé unanimement par les participants. De même, des revendications communes ont commencé à se dessiner au départ de cette rencontre. Une nouvelle rencontre avait été programmée en mai 2020 et nous avons sollicité l'AMA pour réaliser une démarche d'interpellation pour l'ensemble des AN du secteur.

Cet évènement a rencontré un franc succès et a été poursuivi en 2021, avec la collaboration de l'AMA, dans la perspective de la réforme sectorielle.

D. ACCUEIL DE JOUR – UNE RECONNAISSANCE ET UN CADRE

En 2021, l'ARCA a réuni a de nombreuses reprises des services d'accueil de jour pour réfléchir avec eux à la proposition de nouvelle réglementation. Le sens, les enjeux et les pratiques ont été questionnés. C'était également l'occasion d'échanger entre services sur les diverses réalités et difficultés rencontrées.

4. REPRESENTATION

A. L'ARCA en tant que représentant du secteur

En tant que fédération, l'ARCA est souvent interpellée par des particuliers, des services, des organes de concertation, etc. qui souhaitent obtenir de l'aide, une information, un échange, une réflexion, etc. Notre association est donc aussi bien contactée par des personnes sans-abri qui cherchent une place en maison d'accueil, que par des travailleurs sociaux en demande d'informations sur des structures d'hébergement, ou des services qui consultent notre expertise ou qui

souhaitent entamer une réflexion ou une collaboration, etc. Nous veillons bien entendu à répondre consciencieusement aux diverses demandes qui nous sont adressées, à réaliser les démarches et initier les rencontres nécessaires à la création de ponts entre services ou secteurs, etc.

B. L'ARCA et son rôle d'interface politique

L'ARCA occupe une place sur la scène politique. **Elle est un interlocuteur privilégié du cabinet et de l'administration de l'action sociale**, elle représente ses membres auprès d'eux et favorise la concertation sociale.

En 2020, il était question de réformer le secteur de l'hébergement pour personnes en difficultés sociales et de créer une réglementation pour les services d'accueil de jour. Un groupe de travail a été mis en place et s'est réuni une fois en début d'année 2020. Il était composé du cabinet de la Ministre Christie Morreale, de la DGO5, des fédérations du secteur et des relais sociaux. À la suite de cette rencontre, les fédérations (AMA et ARCA) se sont concertées à plusieurs reprises en vue d'élaborer une proposition commune dans le cadre de cette réforme. Elles ont également associé les relais sociaux à leur réflexion. Ce travail de concertation a été interrompu par la crise sanitaire, mais a repris dès le début de l'année 2021, avec plusieurs groupes de travail (GT « Accueil de jour », GT « Réforme AHA », etc.). L'ARCA s'est montré un **partenaire actif dans la concertation** menée, dans un perpétuel « aller-retour » entre les représentants politiques et les acteurs de terrain. Pour ce faire, l'ARCA a usé de **sondage** auprès de ses membres, a mis en place un nouveau concept de réunions visant la **fréquence** et l'**efficacité**. Il s'agit des « **Short meeting de l'ARCA** » : en une visioconférence d'une heure, les membres sont invités à débattre d'un sujet d'actualité précis (en 2021, il s'agissait plus spécifiquement de la réforme et de la nouvelle réglementation de l'accueil de jour). Il s'agit d'aller à l'essentiel et de dégager une position commune/majoritaire. En 2021, une vingtaine de réunions « short meeting » ont eu lieu pour concerter les membres de l'ARCA.

L'ARCA collabore également avec le RWDH (Rassemblement Wallon du Droit à l'Habitat) qui a pour objectif d'émettre des recommandations sur toute question liée au droit à l'habitat.

Les deux travailleurs de l'équipe permanente de l'ARCA sont aussi **membres effectif et suppléant au sein de la Commission AIS du Conseil Economique, Social et Environnemental** (CESE) de Wallonie, et participent régulièrement aux réunions de celle-ci.

Tout ce travail de concertation, en vue de sortir du sans-abrisme et d'améliorer la qualité de vie des personnes en difficulté sociale, a été suspendu en 2020, à partir de la crise sanitaire, mais a repris pleinement en 2021, avec la réforme et les plans de relance (« Get up Wallonia » et européen).



**LES OUTILS DE
COMMUNICATION
REPRÉSENTENT
UN ENJEU
QU'IL NE
FAUT PAS
NÉGLIGER !**



**LE LOGICIEL
MAPLSoft
POURRAIT
DEVENIR UN
OUTIL
INCONTOURNABLE
POUR LE
SECTEUR DE
L'ACTION
SOCIALE
ET DU LOGEMENT**

5. INFORMATION / COMMUNICATION

L'ARCA a comme mission de **centraliser et diffuser** les informations concernant le secteur et les thématiques liées à celui-ci. Pour se faire, la fédération veille à aller chercher l'information là où elle se trouve et à se munir des ressources nécessaires à cette fin (ex: site internet, abonnement à des revues sociales, collaboration avec des partenaires, etc.). Elle essaie d'organiser l'information de telle manière à être plus facilement appréhendable par ses membres (ex. : synthèses, fiches récapitulatives, etc.)

L'année 2020 devait être, d'autre part, « l'année de la communication ». En effet, nous avons décidé de travailler **la question de la perception de notre secteur** auprès du politique, des partenaires et du grand public, constatant que son image pouvait être poussiéreuse pour certains, qui n'avaient pas connaissance de son évolution. Mais également le constat fut fait que les outils de communication représentent un enjeu qu'il ne faut pas négliger. Le travail de réflexion a été entamé, mais n'a pas pu aboutir à la réalisation du projet au vu du contexte de la crise sanitaire. Cet enjeu de la communication nous semble important et la réflexion a repris petit à petit en 2021. Il ne nous a pas été possible cependant d'aboutir à un projet spécifique, mais des petites avancées ont été réalisées.

6. SOLUTIONS ET OUTILS

Lors des échanges entre les différents membres de la Fédération, des préoccupations communes sont constatées. La Fédération cherche à y apporter, dans la mesure du possible, des solutions. Certaines d'entre elles se traduisent par le **soutien à la création d'outils** tels par exemple la réalisation d'un logiciel informatique de traitement des données liées à l'hébergement des personnes.

A. LE LOGICIEL MAPLSoft

À l'heure actuelle, **toute structure d'hébergement doit se munir d'un outil informatique pour assurer la gestion administrative, financière, logistique et sociale de son institution**. En effet, les technologies informatiques et un logiciel de traitement des données sont nécessaires dans de nombreuses missions assurées par ces services : gestion des dossiers sociaux, production de statistiques requises par la Région Wallonne et d'autres partenaires, gestion de bâtiments, comptabilité, etc. Actuellement, il n'existe pas de logiciel informatique qui réponde totalement aux exigences de terrain pour un travail efficace et de qualité. Des associations du secteur de l'hébergement et de celui des APL se sont donc rassemblées, soutenues par leur fédération respective (RAPeL et ARCA), pour réfléchir à la mise en œuvre d'un nouveau logiciel informatique. Elles ont créé une association momentanée et ont financé la réalisation du projet. **L'année 2020 a vu naître le logiciel MAPLSoft** qui a été amélioré durant toute l'année 2021 et rencontre à présent beaucoup d'avis positifs.

B. ACHATS GROUPÉS

En 2021, l'ARCA a joué son rôle d'aide à la gestion institutionnelle de ses membres en organisant des achats groupés de matériel d'hygiène et de protection.



L'ÉQUIPE DE
L'ARCA EST
COMPOSÉE
D'1,25 ETP



UNE
CONVENTION
PLURIANNUELLE
A ÉTÉ
SIGNÉE
EN 2022

FINANCES

En 2021, l'ARCA a enregistré un résultat de **-7172,59 €**. Ce mali peut s'expliquer en grande partie par :

- **Une augmentation de la charge salariale.** Outre l'augmentation du temps de travail de la coordinatrice en 2019, le salaire des employées de l'ARCA a augmenté (indexation, ancienneté et frais de télétravail), alors que les subsides sont restés presque identiques.
- Les années précédentes, l'ARCA utilisait la cotisation informatique des membres pour prendre en charge ses frais de fonctionnement. Mais depuis 2020, il n'y a plus de cotisation informatique.
- L'ARCA n'a pas obtenu en 2021 sa demande d'augmentation de subvention facultative telle qu'elle l'avait sollicité.
- En 2021, l'ARCA n'a pas pu organiser d'événements qui auraient pu offrir des rentrées supplémentaires.

Cependant, une solution a été trouvée à ce déficit structurel : la Ministre a accepté de mettre en place une **convention pluriannuelle de 3 ans** (2022 – 2024) avec l'ARCA et soutiendra l'ARCA à hauteur de **45.000€/an** durant ces 3 années. Or, à l'heure actuelle, l'ARCA disposait d'une subvention facultative de 20.000€ pour son activité principale et d'une subvention facultative de 10.000€ pour le projet de recherche. Cette année, en outre, l'ARCA a réitéré auprès de la Région Wallonne sa demande de subvention pour ce projet, mais en augmentant le montant (25.000€). La demande est toujours en cours, mais un accord de principe a été donné oralement pour une subvention de 10.000€. Enfin, après un travail de longue haleine pour trouver des partenaires financiers, l'ARCA a obtenu le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de Viva For Life d'un montant total de 85.000€ pour finaliser le projet de recherche sur les pratiques d'accueil et d'accompagnement des enfants en maisons d'accueil.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Outre la gestion de la crise sanitaire qui a perduré, l'année 2021 a été une année centrée sur la réforme du secteur de l'aide aux personnes sans-abri. L'ARCA a joué son rôle d'interface politique, en consultant de façon régulière ses membres pour avancer dans les projets de réforme avec le cabinet et l'administration. Les membres de l'ARCA peuvent être satisfaits des avancées obtenues :

- Accueil de jour financé à hauteur de 600.000€ en 2021 et 1 million en 2022
- Réglementation de l'Accueil de jour en cours de construction
- Post-hébergement financé pour toutes les MA
- Un forfait supplémentaire de 25.000€ pour toutes les structures d'hébergement (La moitié pour les MVC adossée à une MA)

- Renforcement du personnel pour les MA spécialisée en violences conjugales lorsque que la capacité d'hébergement dépasse 30 places
- Subside pour la création de places supplémentaires à destination des femmes victimes de violences conjugales
- Appel à projet pour du subside à l'infrastructure principalement pour notre secteur
- ...

Bien entendu, l'aide aux personnes sans-abri nécessiterait de moyens beaucoup plus importants, mais il faut pouvoir se réjouir de chaque progrès.

En outre, l'année 2021 a été marquée par l'arrivée de 7 nouveaux services membres dont 6 Accueil de jour. Avec les moyens supplémentaires obtenus et la confiance accordée par ses 30 services membres, la fédération n'a jamais été aussi forte qu'aujourd'hui. Dès lors, nous pouvons dire que l'année 2022 s'annonce positivement, tant sur le plan financier qu'au niveau des projets à concrétiser.

Pour l'année 2022, outre son rôle fédérateur et celui d'interface entre les services d'aide pour personnes sans-abri et les représentants politiques, l'ARCA compte, entre autres, poursuivre les objectifs suivants :

- Participer activement à la **réforme de notre secteur** et au développement d'une stratégie politique de sortie du sans-abrisme.
- Continuer à **soutenir les membres** dans les difficultés et besoins qu'ils rencontrent.
- Valoriser le travail réalisé sur le terrain et **favoriser une approche globale, transversale et intersectorielle** de l'aide aux personnes en difficultés sociales.
- Soutenir l'évolution du secteur en organisant des **formations et échanges de pratiques** à destination des professionnels (ex. : les Ateliers de l'ARCA, table ronde).
- Poursuivre et finaliser **la recherche sur l'accueil et l'accompagnement des enfants** au sein des structures d'hébergement pour adultes.
- Organiser, si besoin, des événements externes aux membres de la fédération telle que des rencontres-débats, des conférences, etc.
- Modifier les statuts et mettre en place un ROI, un plan d'action et une **stratégie de communication** de l'ARCA.
- Évaluer et développer les **outils de communication** de l'ARCA

Ce rapport d'activité sera approuvé le 21 juin 2022
Par l'Assemblée Générale de l'ARCA



2022
S'ANNONCE
POSITIVEMENT,
TANT SUR LE PLAN
FINANCIER QU'AU
NIVEAU DES PROJETS
À CONCRÉTISER.



Fédération wallonne
de services d'accueil et d'hébergement
pour personnes en difficultés sociales